

Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN
Tél : 04.90.28.50.90
Fax : 04.90.28.50.99
communication@visan-mairie.com

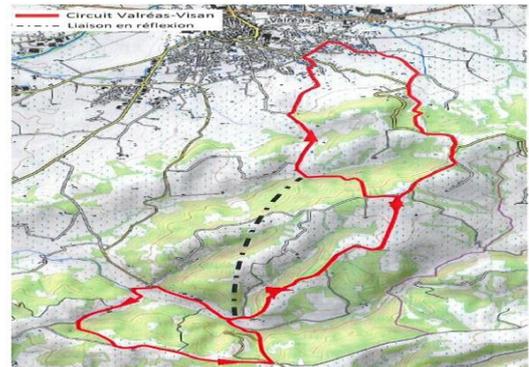
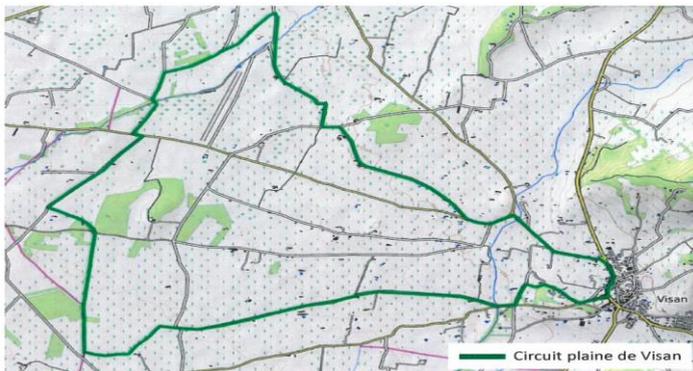
VISAN INFO HEBDO

Mercredi 27 mai 2020

Ce sera le dernier de la mandature 2014-2020

BALISAGE DE 2 CIRCUITS VTT SUR VISAN

Ce matin Olivier FAYOLLE (Agent de développement sportif au CODEP Drôme) et Jean-Pierre GARNIER (Président du Comité Départemental de Cyclotourisme Drôme) ont balisé le 2ème parcours VTT mis en place sur notre canton. Un premier parcours (n°13) est déjà en place dans la plaine de Visan. Le second parcours a le n°14 il reprend le parcours des Monts de Visan sur la Carne. Le n°15 sera sur la commune de Valréas lié à celui de Visan. 3 boucles à découvrir cet été à pied ou en VTT. Les cartes seront fournies par le CODEP 26. C'est la communauté de communes et le département qui ont financé ce balisage.



Jean PREVOST, 1er adjoint et Bernard RACANIERE, adjoint ont remis au restaurant Les Troubadours la lettre de la mairie leur indiquant les conditions de l'opération "chèques-cadeaux" en direction des couturières bénévoles.

Cette opération a pour but aussi d'aider nos commerçants qui ont souffert de deux mois de pandémie du CODIV 19. Tous les commerçants de la commune (sauf Le Café du Siècle) accepteront ces « chèques-cadeaux ».

Ce fut l'occasion aussi de faire la réception des travaux de la mise en conformité des toilettes du restaurant qui sont opérationnelles en direction des personnes à mobilité réduite.

AIDE A LA DECLARATION D'IMPOTS POUR LES SENIORS (+ 60 ans)

Comme l'an dernier, la municipalité de Visan a passé une convention avec l'Entente de Vaucluse pour accompagner les séniors pour leur déclaration d'impôts, tous les mardis matin de 9h à 12h à la maison du tourisme et des produits du terroir de Visan jusqu'au **MARDI 9 JUIN**. Il faut préalablement s'inscrire en téléphonant au **04.90.41.97.25**.

VISAN : Conseil municipal le jeudi 28 mai à 18h30 à l'Espace Gérard Sautel

Ordre du jour

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du COVID 19, la séance se déroulera à huis clos et ne sera pas accessible au public.

1. Installation du conseil municipal par le maire Eric PHETISSON
2. Election du nouveau maire
3. Fixation du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Lecture de la Charte de l'Elu Local
6. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
7. Questions diverses

DROIT DE REPONSE DU MAIRE SUITE A L'ARTICLE DE LA TRIBUNE DE Corinne TESTUD



DROIT DE REPONSE DU MAIRE DE VISAN, ERIC PHETISSON, A L'ARTICLE DE LA TRIBUNE DU 21 MAI 2020

À la suite de la crise sanitaire du COVID 19, le 1er ministre a prolongé le mandat des équipes municipales en place. L'ensemble des élus sortants et entrants a été rendu destinataire de tout ce que nous avons fait, tous ces bilans sont d'ailleurs accessibles pour tous sur le site de la mairie de Visan. Nous n'avons pas changé les serrures de la Mairie comme ça a pu se passer dans certaines communes. Or un certain nombre d'élus de la liste Visan Ensemble ne sont pas venus spontanément comme nous l'aurions fait... Pire, certaines visites au lendemain du 15 mars se sont faites dans les bureaux du rez-de-chaussée de la mairie pour éviter de monter à notre rencontre au premier étage où nous œuvrions !

Nous savons que dans le cadre de la continuité du service, les élus en charge du CCAS dont Corinne TESTUD ont pris en charge totalement les contacts avec les personnes potentiellement en difficulté.

Les comptes rendus des réunions organisées en vue de l'ouverture de l'école primaire de Visan lui ont été communiqués ! Trois réunions se sont tenues par la suite, avec les partenaires de l'école dont la responsable des parents d'élèves, jeune élue de la liste Visan Ensemble. La première réunion ayant eu pour objet de dresser un état des lieux en préparation des deux réunions de travail suivantes...

Pour rendre le sourire aux « agriculteurs »



D'autre part, nous avons toujours communiqué largement à l'ensemble de la population sur notre action tout au long de ces jours de crises. En ce qui concerne le choix de la date du conseil d'installation du nouveau conseil municipal, elle a été fixée au jeudi 28 mai en fonction de la réception des travaux de l'école du 27 mai et je tenais à ce que ce soit mon 1er adjoint qui a suivi les travaux qui en fasse la réception officielle.

Le Visan Info Hebdo est même devenu au fil de la pandémie, Visan Info Quotidien... Le site Facebook complétait l'accès à l'information avec force photographies. Cela a permis de rendre compte de nos actions à l'ensemble de la population qui en retour nous répondait et commentait nos messages. Je pense qu'en matière de communication nous avons été transparents, comme nous l'avons toujours été au cours de ces six années de mandat.

En fait nous n'avons jamais tenu madame Corinne Testud à l'écart comme le souligne le titre évocateur de l'article de La Tribune du 21 mai, mais elle et son équipe se sont tenus à l'écart de l'action de ces derniers jours.

Eric PHETISSON Maire de Visan

RECEPTION DES TRAVAUX DE L'ECOLE



Jean Prévost, 1^{er} adjoint accompagné de Bernard RACANIERE, adjoint, ont participé à la réception des travaux à l'école Josette Constant de Visan : réfection de la toiture, installation de nouvelles gouttières, isolation et faux plafonds à l'étage, installation d'un nouvel éclairage à l'étage et réfection des peintures.

Les artisans, sous la houlette de l'architecte, Martine MILLET, ont bien rempli leur contrat dans des conditions pas toujours facile dans le cadre de la pandémie.

Il faut noter tout de même que le beau temps a favorisé le respect des délais.

La route de Bouchet a été rendue à la circulation. Notre école communale plus que centenaire a pris un « coup de jeune ».

ECLAIRAGE PUBLIC : CHANGEMENT DES LAMPADAIRES DU QUARTIER LACOSTE

Dernière action de notre mandat : le contrat avec notre prestataire « Eclairage public » la société INEO arrive à échéance. Nous avons un reliquat non utilisé dans le cadre de la prestation G3 (Modernisation et réparations de notre éclairage public). Nous avons décidé d'utiliser ce reliquat pour rénover totalement l'éclairage public du lotissement Lacoste. De 20 lampadaires, nous passons à 10 avec le changement « des boules » qui éclairent le ciel et la mise en service de LED.

Ceci apporte de nombreux avantages comme nous l'avons déjà indiqué :

- Baisse de la consommation et donc économies pour la commune
- Eclairage ne balayant que le sol
- Réduction des nuisances lumineuses
- Eclairage programmable permettant de fixer les horaires d'activité

C'est ce que nous pensions faire sur un futur mandat sur l'ensemble de la commune.

DECHETERIE DE VALREAS

La Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan ouvre les déchèteries situées à Valréas et Valaurie pour les particuliers de l'ensemble du territoire.

L'accès se fait **UNIQUEMENT** sur RDV auprès de la Communauté de Communes au **04 90 35 01 52**.